



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170914

VALABLE JUSQU'AU 28/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 832568463

Siret : 832 568 463 00018

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3700479

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F41248H1244000/001 518822/29

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F41248H1244000/001 518822/29

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : C.R.V.S.

21 TER ROUTE DU MANS
ZA LES LANDES DE BEAUFEU
72210 ROEZE SUR SARTHE

Téléphone : 02 43 77 31 36

Portable : 06 32 46 54 00

Site Internet :

E-mail : contact@crvs72.fr

Responsabilité légale :
DROUIN HERVE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/05/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/05/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	29/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/05/2024
o Fenêtres de toit	29/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/05/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	29/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/05/2024
o Isolation des combles perdus	29/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.